



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-68856>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **25-68856**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de l'Oise

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22600001600403

Ville : Beauvais

Code postal : 60000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 60

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.oise.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 25-DPL-AH-10

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département de l'Oise, Direction Générale Adjointe Finances et Modernisation, Direction de l'Achat Public

Adresse mail du contact : Ld-commandepublique@oise.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 344066092

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Situation propre des opérateurs économiques Description: chaque candidat produira la LETTRE DE CANDIDATURE dûment remplie comprenant notamment l'identification de l'opérateur économique ainsi qu'une déclaration sur l'honneur du candidat attestant que celui-ci ne fait l'objet d'aucune exclusion de plein droit de la procédure de passation conformément aux articles L2141-1 à L2141-5 du code de la commande publique.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Conditions énoncées dans les documents de la consultation

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Conditions énoncées dans les documents de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 31/07/2025 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Pour attribuer le marché public au candidat dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse, les offres sont appréciées en fonction des critères pondérés ci-dessous : 1 - Prix: 50 points 2 - Valeur technique: 45 points 3 - Développement durable: 5 points Les modalités de mise en oeuvre des critères sont précisées à l'article 11.2 du RC

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MAINTENANCE DES ASCENSEURS, MONTE-CHARGES, ELEVATEURS ET MONTE-ESCALIERS DES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX DE L'OISE

Code CPV principal - Descripteur principal : 50750000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La consultation a pour objet l'exécution des prestations de maintenance d'ascenseurs, monte-charges, élévateurs et monte-escalier dans les bâtiments Départementaux de l'Oise qui en sont équipés (voir la liste en annexe 1 - Liste des bâtiments et équipements). L'exécution des prestations a pour but de : - maintenir un niveau de sécurité, - réduire les risques de pannes, - maintenir dans le temps les performances des appareils et équipements, avec garantie totale, - intervenir rapidement en cas de panne afin de débloquent les personnes et de réduire les temps d'indisponibilité des appareils et équipements. Le titulaire est tenu à une obligation de résultat. Les caractéristiques techniques des prestations sont définies dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes.

Lieu principal d'exécution du marché : FRE22 Oise

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 100000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Des précisions sur l'organisation de la visite et les modalités de prise de rendez-vous sont indiquées à l'article 7 du RC

Autres informations complémentaires : La consultation est passée selon une procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 1° et R. 2123-1 1° du code de la commande publique. Le marché public est conclu pour une durée totale de 48 mois (périodes de reconduction comprises) à compter de sa date de notification jusqu'au 18 octobre 2029 inclus. Les dates de démarrage des prestations par période sont indiquées à l'article 5.1 du RC. Le marché est traité à prix global et forfaitaire dont le montant total annuel HT (sur sa durée totale de 48 mois, périodes de reconduction comprises) est indiqué à l'article 6 de l'acte d'engagement. Le marché public est estimé par période à 25 000 euro(s) H.T., soit 100 000 euro(s) H.T. sur sa durée totale (48 mois, périodes de reconduction comprises) : La prestation de type P2 est estimée par période à 20 000 euro(s) H.T., soit 80 000 euro(s) H.T. sur la durée totale du marché public (48 mois, périodes de reconduction comprises). La prestation de type P3 est estimée par période à 5 000 euro(s) H.T., soit 20 000 euro(s) H.T. sur la durée totale du marché public (48 mois, périodes de reconduction comprises). Les motifs pour non allotissement sont indiqués à l'article 3.1 du RC Les prestations seront financées sur les crédits du Département (ressources

propres). Le mode de règlement est le mandat administratif. Les modalités concernant le paiement sont précisées au CCAP. La consultation comporte des conditions particulières d'exécution prenant en compte des considérations relatives à l'environnement conformément aux dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique (les modalités sont fixées au CCTP). Les documents de l'accord-cadre sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse du profil d'acheteur. Le contenu et les modalités de retrait du dossier de consultation des entreprises (DCE) sont précisées à l'art.8 du RC. S'agissant des éléments relatifs aux capacités économiques, financières, techniques et professionnelles, les renseignements demandés pour la présentation des candidatures sont indiqués à l'article 9.1 du RC. S'agissant des éléments relatifs aux critères d'attribution, les documents demandés pour la présentation de l'offre sont indiqués à l'art. 9.2 du RC. Les conditions de dépôt des dossiers sont précisées à l'art.9 du RC, étant précisé que les offres doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse du profil d'acheteur. Pour attribuer le marché public au candidat dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse, les offres sont appréciées en fonction des critères pondérés comme suit : 1-Prix : 50 points/2- Valeur technique : 45 points/3- Développement durable : 5 points. La sous-traitance est autorisée conformément à l'article L 2193-3 du Code de la commande publique. La cotraitance est autorisée dans les conditions fixées à l'article 6.3.2 du RC. Les candidats peuvent obtenir des renseignements complémentaires pour l'étude de leur dossier en interrogeant, le Département au plus tard 10 jours avant les date et heure limites de remise des offres (soit jusqu'au 21 juillet 2025 à 17h00), selon les modalités fixées à l'art.15 du RC. Les réponses seront adressées par écrit (de préférence via la plateforme) au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres (soit avant le 25 juillet 2025 à 17h00). Les modalités d'attribution de l'accord-cadre sont fixées à l'art.12 du RC. L'acheteur public peut à tout moment ne pas donner suite à la procédure. L'acheteur public accepte que le candidat présente sa candidature sous forme d'un DUME selon les dispositions de l'art.9.1.2 du RC. Des précisions sur l'instance chargée des procédures de recours ainsi que les voies et délais de recours sont indiquées à l'article 16 du RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2025